

**REGLEMENT INTERIEUR DE LA FOIRE A LA BROCANTE,
A L'ARTISANAT D'ART ET VIDE-GRENIERS
D'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE**



Article 1 :

La manifestation dénommée « Foire à la Brocante, à l'artisanat d'art et vide-greniers », d'Argentat-Sur-Dordogne, organisée par le Comité de Coordination de l'Animation d'Argentat (CCAA) conjointement avec la Mairie d'Argentat-Sur-Dordogne se déroulera place Joseph Faure, à Argentat-Sur-Dordogne le Dimanche 25 Juillet 2021 de 9h à 18h.

Article 2 :

Cette manifestation est ouverte aux professionnels et aux particuliers. Pour s'inscrire les participants devront retourner à : CCAA, 5 Avenue Joseph Vachal, 19400 Argentat-sur-Dordogne (annie.reynier@gmail.com 06.21.02.69.91)

- Le bulletin d'inscription dûment rempli pour les particuliers et les professionnels,
- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) pour les particuliers,
- L'attestation sur l'honneur, pour les particuliers,
- Une photocopie de la carte professionnelle pour les professionnels
- Le paiement correspondant à l'emplacement réservé à l'ordre du CCAA.

Si votre dossier complet est accompagné du chèque de paiement, la confirmation de l'inscription ainsi que le numéro de votre emplacement vous seront adressés quelques jours avant la manifestation. (document à présenter aux responsables de l'installation).

Les originaux des pièces d'identités devront obligatoirement être présentés le jour de la manifestation.

Article 3 : Emplacements

⇒ Pour les particuliers :

Les emplacements ont une profondeur de 3m. Ils sont réservés au mètre linéaire avec un minimum de 3m linéaires (soit un emplacement de 9m²).

Tarif du mètre linéaire 5€.

Après installation, les véhicules devront impérativement être enlevés de l'emplacement et stationnés dans les parkings prévus à cet effet.

⇒ Pour les professionnels :

Les emplacements ont une profondeur de 3m, mais pour les professionnels qui souhaitent garder leur véhicule, l'emplacement aura une profondeur de 6m et le véhicule fera partie intégrante de la surface réservée.

Tarif du mètre carré 1,50€ le m².

Article 4 :

Le règlement des réservations se fera uniquement par chèque à l'ordre du CCAA joint au dossier d'inscription.

Article 5 :

Les réservations sont nominatives et chaque emplacement doit être occupé par un seul marchand. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et pourra entraîner l'exclusion du marchand.

Article 6 :

L'absence d'un exposant non signalée 24 heures avant au 06.21.02.69.91 ne donnera droit à aucun remboursement du droit de place.

Article 7 :

Les emplacements sont attribués au mieux par les organisateurs en fonction de l'arrivée des demandes mais peuvent varier d'une année à l'autre. Les décisions des organisateurs sont souveraines et ne pourront être remises en cause sous peine d'exclusion de la foire.



**POUR PASSER UNE
BELLE JOURNEE...**



**Foire à la brocante, à l'Artisanat d'Art et Vide Grenier
Place Joseph Faure - 19400 Argentat-sur-Dordogne**

Dimanche 25 Juillet 2021

- Ouverture de l'espace et installation à partir de 6 h
- A partir de 8h, en cas d'absence non signalée les emplacements (mêmes réglés) pourront être réattribués
- Merci de signaler votre retard ou absence au: 06.78.93.97.08 ou 06.21.02.69.91
- Si vous avez fait le choix d'un emplacement de 3 mètres de profondeur sans véhicule, ce dernier devra stationner sur les parkings prévus à cet effet après déchargement.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'installation des exposants dont les marchandises ne seront pas conformes à la déclaration faite lors de l'inscription.

Afin que votre inscription soit prise en compte merci de nous faire parvenir l'ensemble des documents demandés dans le bulletin d'inscription.



Pour l'envoi de vos documents et tout renseignement, contacter le CCAA
annie.reynier@gmail.com
06.21.02.69.91
CCAA - Brocante
5, Avenue Joseph Vachal
19400 Argentat-sur-Dordogne



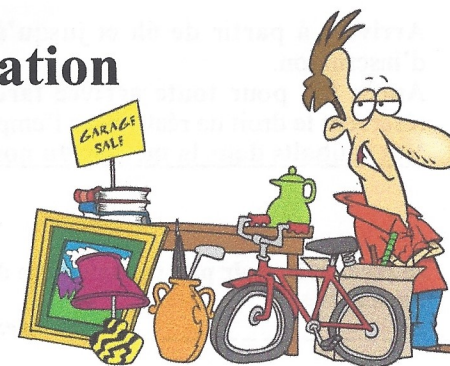
Foire à la Brocante, à l'Artisanat d'Art et Vide Grenier

Place Joseph Faure

Argentat -sur- Dordogne

Dimanche 25 Juillet 2021

**Buvette et restauration
sur place!**



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



**BULLETIN
D'INSCRIPTION - PROFESSIONNEL**
à retourner avant le 13 juillet 2021



Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Tél : _____ Email: _____

A fournir

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité
- Copie de la carte professionnelle
- Chèque à l'ordre du CCAA
- Le présent bulletin d'inscription signé

Marchandises proposées: _____

Choix 1: Profondeur de 3 mètres sans véhicule:

_____ m linéaires soit 3 X _____ = _____ m²
Tarification = _____ m² X 1,5€ = _____ €

Choix 2: Profondeur de 6 mètres avec véhicule:

_____ m linéaires soit 6 X _____ = _____ m²
Tarification = _____ m² X 1,5€ = _____ €

Arrivée: à partir de 6h et jusqu'à 8h sur présentation de votre attestation d'inscription.

Après 8h, pour toute arrivée tardive non signalée, les organisateurs se réservent le droit de réattribuer l'emplacement.

Vos souhaits dans la mesure du possible:

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Lu et approuvé

Le _____ signature: